



« **Dieu veut** établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »

(Notre-Dame, le 13 juillet 1917)

**Samedi prochain, 2 décembre 2017 : 1<sup>er</sup> samedi du mois**

### Lettre de liaison n° 64 (29 novembre 2017)

Chers amis,

Lors des conférences données tout au long de cette année du centenaire, une question est revenue fréquemment : "qu'est-ce qu'un sacrifice ?" ou plus exactement : "comment faire des sacrifices ?" Cette question est tout à fait légitime, car lors de la deuxième apparition de 1916, Lucie demanda à l'Ange : « *Comment devons-nous faire des sacrifices ?* ». Ce sont d'ailleurs les seules paroles que Lucie adressa à l'Ange au cours des trois apparitions de 1916. Cette question est donc importante. Aussi, même si elle a déjà été abordée plusieurs fois dans les lettres de liaison (voir les [lettres de liaison n° 6](#), [n°7](#) et [n°58](#)), il ne semble pas inutile de revenir dessus.

Sœur Lucie a souvent insisté sur ce point. « *Quelle est la principale demande de Notre-Dame ?* » lui demanda John Haffert le 12 août 1946. Lucie lui répondit : « *Le sacrifice* » Et son interlocuteur ayant poursuivi en disant : « *Et qu'entendez-vous par sacrifice ?* », elle résuma tout ce que lui avait dit aussi bien Notre-Dame que Notre-Seigneur : « *Par sacrifice, Notre-Dame a dit qu'elle entendait l'accomplissement loyal du devoir d'état quotidien de chacun.* » (Voir [lettre de liaison n°6](#))



Notons que sœur Lucie parle bien de "sacrifice" et non de "pénitence". Et effectivement, la Sainte Vierge n'a jamais prononcé le mot "pénitence". Pourtant, juste après l'apparition du 13 octobre 1917, en retournant vers Aljustrel, Lucie répéta à la foule qui se massait autour d'elle : « *Faites pénitence ! Faites pénitence ! Notre-Dame veut que vous fassiez pénitence. Si vous faites pénitence, la guerre finira* ». Mais le soir-même, le chanoine Formigão interrogea les petits voyants : « *A-t-elle [Notre-Dame] dit qu'elle voulait que le peuple fasse pénitence ? — Oui. — A-t-elle employé le mot pénitence ? — Non. Elle a dit qu'il fallait réciter le chapelet, nous corriger de nos péchés et demander pardon à Notre-Seigneur, mais elle n'a pas parlé de pénitence.* »

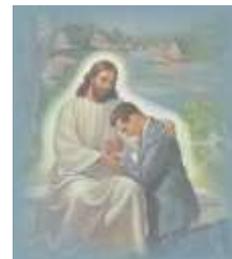
Les réponses de Lucie peuvent paraître contradictoires. En réalité, elles ne le sont pas, car en portugais, faire pénitence signifie se convertir, revenir à Dieu, fuir le péché et non pas s'infliger des mortifications. Et c'est sûrement le sens que Lucie voulait donner à ses paroles juste après l'apparition, car quelques instants avant, elle avait entendu les toutes dernières paroles de Notre-Dame en cette année 1917 : « *N'offensez pas davantage Dieu, Notre-Seigneur, car Il est déjà trop offensé.* » Pour transmettre cette supplique de notre mère du Ciel à tous ceux qui l'entouraient, sans toutefois dévoiler les paroles de la Sainte Vierge, elle ne pouvait que leur demander de se convertir afin de ne plus pécher. C'est d'ailleurs ce qu'elle confia au chanoine Formigão : Notre-Dame veut que nous nous corrigions de nos péchés.

Mais quelle différence y a-t-il entre sacrifice et pénitence ? La pénitence, au sens de l'Évangile et de la théologie, est un acte de justice par lequel le pécheur se rappelant avec douleur et confusion qu'il a offensé Dieu, s'efforce de réparer cet outrage et de reconquérir la grâce divine. « *Si vous ne faites pas pénitence, disait Notre-Seigneur, vous périrez tous* ». La pénitence est donc un effort ou une privation que l'on s'impose pour réparer nos fautes personnelles ou gagner une grâce. Le pénitent est celui qui rachète ses fautes. À l'issue de la confession, le prêtre nous donne une pénitence qui aura pour vertu de racheter une partie de la peine restant due après l'absolution.

Le sacrifice, quant à lui, n'est pas de l'ordre de la justice, mais de celui de la charité. Il est fait pour son prochain. Il est donc plus désintéressé, plus empreint d'amour. On peut se l'imposer, mais il est aussi très fréquent qu'il ne soit que l'acceptation avec joie d'un devoir pénible. Saint Louis de Gonzague disait : « *Les mortifications qui viennent des saisons, de la température sont d'autant plus méritoires, acceptées courageusement, qu'elles sont moins de notre choix* ». Ainsi, Notre-Seigneur n'est pas mort sur la croix par pénitence : c'est un sacrifice demandé par son Père et pleinement accepté pour la réparation de nos péchés.

Il convient, bien évidemment, de ne pas marquer outre mesure la différence entre les deux termes, car dans le langage courant, il est fréquent d'utiliser l'un pour l'autre. Sœur Lucie elle-même a plusieurs fois employé le mot "pénitence". Il était toutefois utile ici de souligner cette différence afin de bien comprendre la demande de Notre-Dame. En demandant des sacrifices, elle veut que nous nous préoccupions d'avantage du salut de notre prochain. Certes, il ne faut pas oublier le nôtre. Car notre conversion personnelle demande que nous fassions pénitence en expiation de nos péchés. Mais, nous devons aussi nous préoccuper du salut de notre prochain. La Sainte Vierge l'a dit plusieurs fois, notamment le 19 août 1917, en expliquant pourquoi : « *Priez, priez beaucoup et faites des sacrifices pour les pécheurs. Car beaucoup d'âmes vont en enfer parce qu'elles n'ont personne qui se sacrifie et prie pour elles.* »

En résumé, on peut donc dire que la pénitence est une privation faite pour réparer nos propres fautes, le sacrifice pour réparer celles de notre prochain. Dans les deux cas, on peut soit choisir cet effort nous-même, soit accepter les contrariétés ou épreuves que la Providence nous envoie. Ici, il est important de bien comprendre que, ce que demande le Ciel avant tout, c'est de commencer par accepter les sacrifices que nous ne choisissons pas. Sœur Lucie a plusieurs fois dit à ses confesseurs que Notre-Seigneur comme Notre-Dame lui avaient demandé d'accepter les efforts rencontrés dans l'accomplissement de notre devoir d'état. (Voir [lettre de liaison n°58](#))



C'est exactement ce que Notre-Seigneur confiait déjà à sainte Marguerite-Marie : « *Tu te trompes, ma fille, en pensant Me plaire par des mortifications où ta propre volonté fait plier celle des supérieurs... Je rejette tout cela comme des fruits corrompus par la volonté propre, laquelle M'est en horreur. J'agréerais davantage que tu prennes tes commodités par obéissance, que de t'accabler d'austérités par ta propre volonté.* »

Bien sûr, il ne s'agit pas de rejeter complètement la pénitence volontaire. Après les apparitions, les petits voyants s'imposèrent de nombreuses pénitences, comme porter une corde autour de la taille. Mais, il y a un ordre : avant de nous imposer des mortifications, il faut commencer par accepter et offrir toutes les difficultés que nous rencontrons dans notre vie quotidienne. À quoi nous servirait de jeûner tous les jours si nous nous agaçons pour un oui ou pour un non ? L'offrande des sacrifices que nous ne choisissons pas, voilà ce que demande d'abord Notre-Seigneur. Nous détaillerons ce point dans la prochaine lettre de liaison.

## Poursuite de Cap Fatima 2017

Suite à la dernière lettre de liaison, nous avons reçu de nombreuses réponses nous demandant de poursuivre sa diffusion. Dans ces réponses figuraient également deux autres demandes :

- de continuer à organiser des préparations pour des consécration au Cœur Immaculé de Marie,
- d'envoyer des méditations pour aider à faire le quart d'heure de méditation pour les premiers samedis du mois.

Devant le nombre de témoignages reçus, certains parfois très touchants, nous avons donc décidé de poursuivre les actions de Cap Fatima 2017 au moins une année supplémentaire, et éventuellement plus selon ce que la Providence nous incitera à faire.

Pour la lettre de liaison, les apparitions de Fatima étant particulièrement riches, cette prolongation ne pose pas de véritable difficulté, sinon de continuer à y consacrer un temps suffisant pour sa rédaction.

Pour les premiers samedis du mois, une méditation sur un mystère du rosaire sera jointe à la lettre de liaison envoyée quelques jours avant chaque premier samedi du mois. Nous commencerons avec le premier samedi du mois de janvier 2018.

Enfin, des dates de consécration au Cœur Immaculé seront proposées pour 2018.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie

Yves de Lassus